



Mairie de Curemonte

Bulletin municipal juin 2021



Afin de limiter l'impact écologique, les bulletins seront envoyés par mails aux habitants possédant une adresse électronique. Le format papier existera toujours pour les personnes n'ayant pas internet.

➤ Informations pratiques

- **Horaires de la mairie**

Les jours d'ouverture au public sont le lundi après-midi de 15h30 à 18h30 et le mercredi matin de 9h à 12h.

- **[NOUVEAU] Horaires de la poste**

La poste est ouverte le lundi de 9h à 12h, le mercredi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

- **La mairie va créer son site internet**

Le site internet de la commune est en cours de construction. Ce nouvel outil complet va permettre d'offrir une vue panoramique des activités de notre village. Il devrait être en ligne avant la fin de l'année 2021.

- **[NOUVEAU] Stationnement dans le bourg**

Lors de la période estivale le stationnement dans le bourg de Curemonte peut s'avérer délicat.

La municipalité souhaite vous sensibiliser à cette question qui pour préserver la qualité de vie et le confort de tous est essentielle.

Afin d'optimiser les places de parking la commune vous invite à limiter le nombre de véhicules garés dans le bourg.

Pour cela, nous proposons aux habitants du bourg (résidences principales et résidences secondaires) ou aux propriétaires de gîte, ou aux commerçants, la création d'un badge offrant la gratuité au parking de Lesturgie pour permettre le désengorgement du bourg.

Ce badge sera identifiable avec l'immatriculation du véhicule ou le nom du gîte.

- **Entretien des bas-côtés avec l'épareuse**

Une convention est signée pour 3 ans entre notre commune et l'entreprise JT espace vert. Comme lors de l'automne 2020, cette entreprise va intervenir bientôt avec l'épareuse sur les bas-côtés de nos routes. Ce partenariat basé sur 3 ans permet d'avoir une remise de 10% sur la prestation fournie.

- **Moustique tigre**

Le département de la Corrèze vient d'être classé au niveau 1 du plan national anti-dissémination des virus du chikungunya, de la dengue et du Zika. Ce niveau signifie que le moustique tigre est implanté et actif dans le département. Le moustique tigre peut, dans certaines conditions particulières, être vecteur de ces virus. Pour éviter la reproduction veillez à ne pas laisser d'eau stagnante.



1

JE VIDE

1 fois par semaine les soucoupes de pots de fleurs ou

JE METS DU SABLE

qui conserve l'humidité pour la plante et qui empêche le moustique de pondre ses oeufs



2

JE COUVRE

les récupérateurs d'eau avec un couvercle hermétique ou une moustiquaire ou

JE RENOUVELLE L'EAU

toutes les semaines



3

JE NETTOIE

1 fois par an les gouttières, les regards et les siphons

J'ENTRETIENS

régulièrement ma piscine et mes bassins d'agrément dans lesquels je peux mettre des poissons



4

JE RANGE A L'ABRI

Les récipients et les objets qui peuvent retenir l'eau de pluie

JE TRIE ET JE JETTE

tout ce qui ne me sert plus



LES BONS GESTES

pour éviter la prolifération des moustiques autour de chez moi.

Les larves de moustiques prolifèrent dans l'eau. En été, après les pluies et les arrosages leur développement s'effectue en moins d'une semaine.

Chacun peut agir en étant vigilant **SANS EAU, PAS DE MOUSTIQUE!**

- **Adressage et Bulletin Municipal**

Quelques propriétaires ne sont pas venus récupérer les plaques et numéros concernant leur nouvelle adresse.

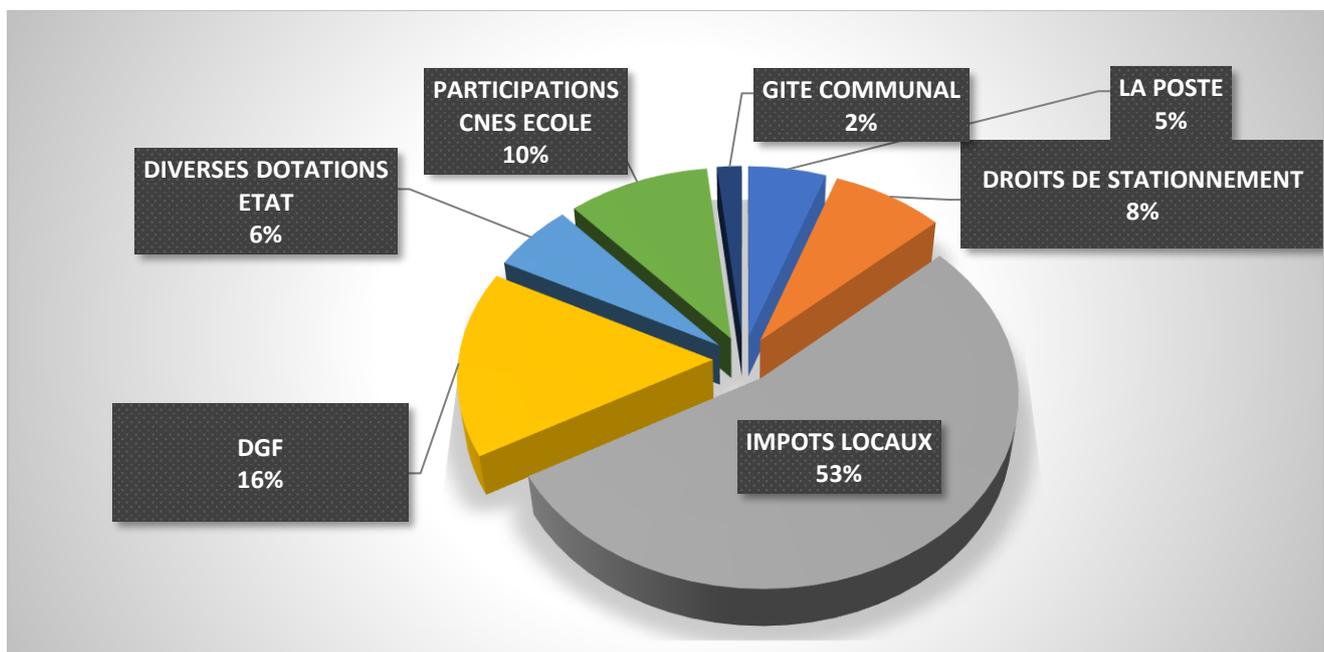
Il reste à disposition à la mairie, des bulletins du mois de janvier sous format papier.

➤ Budgets résultats 2020

○ Budget principal [Fonctionnement] Résultats 2020

Recettes	CA 2019	CA 2020	Evolution entre 2019 et 2020
Atténuation de charges	14 028.00	14 136.00	+ 108.00
Produits du domaine, ventes...	37 427.70	42 208.13	+ 4 780.43
Impôts et taxes	142 752.08	145 439.26	+ 2 687.18
Dotations et participations	89 142.55	89 506.80	+ 364.25
Autres produits gestion courante	5 991.04	4 481.00	- 1 510.04
Produits financiers ou exceptionnels	22 698.68	619.76	- 22 078.92
TOTAL recettes réelles	312040.05	296 390.95	-15 649.10
<i>(Opérations d'ordre)</i>	7 881.80		
<i>EVOLUTION par rapport année précédente</i>	+ 11.090%	- 5.28%	
<i>Recettes de Fonctionnement par habitant</i>	1 411.95	1 353,38	- 58,57

- *Atténuations de charge* : Cette recette de fonctionnement reste constante
- *Produits du domaine* : la progression constante de cette section correspond aux recettes croissantes perçues pour les droits de stationnement du Parking de Lesturgie
- *Impôts et Taxes* : la commune n'a pas encore enregistré de baisse notable à son niveau
- *Produits financiers et exceptionnels* : La recette financière exceptionnelle enregistrée en 2019 pour un montant d'environ 20 000€, correspondant au legs effectué au profit de la commune par Mme Nusinoff.

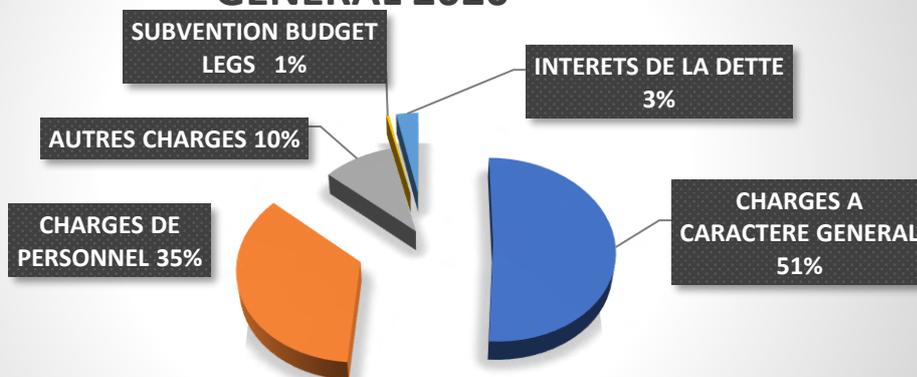


Dépenses	CA 2019	CA 2020	Evolution entre 2019 et 2020
Charges générales	92 600.47	103 627.81	+ 11 027.34
Charges de personnel	74 392.90	71 681.96	- 2 710.94
Atténuation de produits	9 807.91	9 807.91	
Autres charges de gestion courante	20 307.17	24 501.55	+ 4 194.38
Charges Financières	7 116.74	6 505.35	- 611.39
Charges exceptionnelles	0	0	
TOTAL dépenses réelles	204 225.19	216 124.58	+ 11 899.39
(Opérations d'ordre)	34 059.84	2 335.66	
<i>EVOLUTION par rapport année précédente</i>	+ 3.407%	+ 5.826%	
<i>Dépenses de Fonctionnement par habitant</i>	924.10	986.87	+ 62.77

Malgré des efforts pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement, on peut constater une augmentation dans ce chapitre, principalement due au contexte sanitaire COVID qui occasionne des frais supplémentaires, notamment dans l'école. Des travaux d'entretien ont été effectués sur les bâtiments (peinture volets mairie, réparation toilettes publiques, travaux de toiture sur la mairie).

- *Charges de personnel* : diminutions des horaires d'un agent ATSEM.
- *Atténuation de produits* : Charge constante auprès de la Communauté de Communes
- *Autres charges de gestion courante* : Outre le fait que cet article concerne les indemnités des élus, la somme constatée comprend également une subvention à la Fédération Départementale de l'Electricité pour la somme de : 589,92 € ainsi que des créances irrécouvrables pour 288,59 € et une évolution du montant attribué aux subventions.

CHARGES REALISEES EN FONCTIONNEMENT BUDGET GENERAL 2020

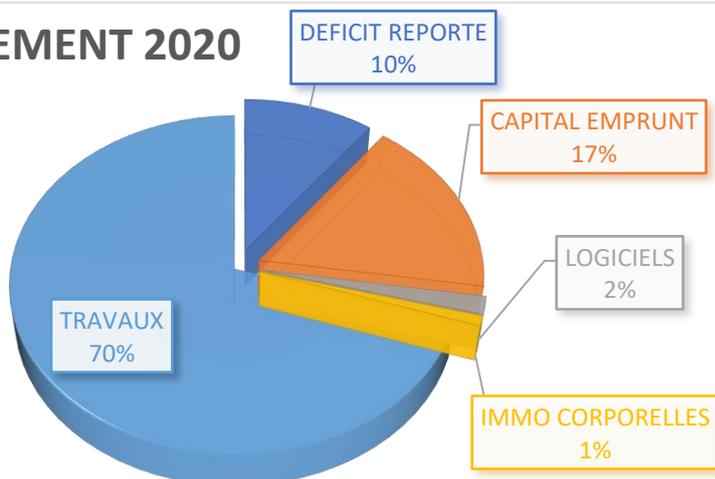


○ **Budget principal [Résultat investissement 2020]**

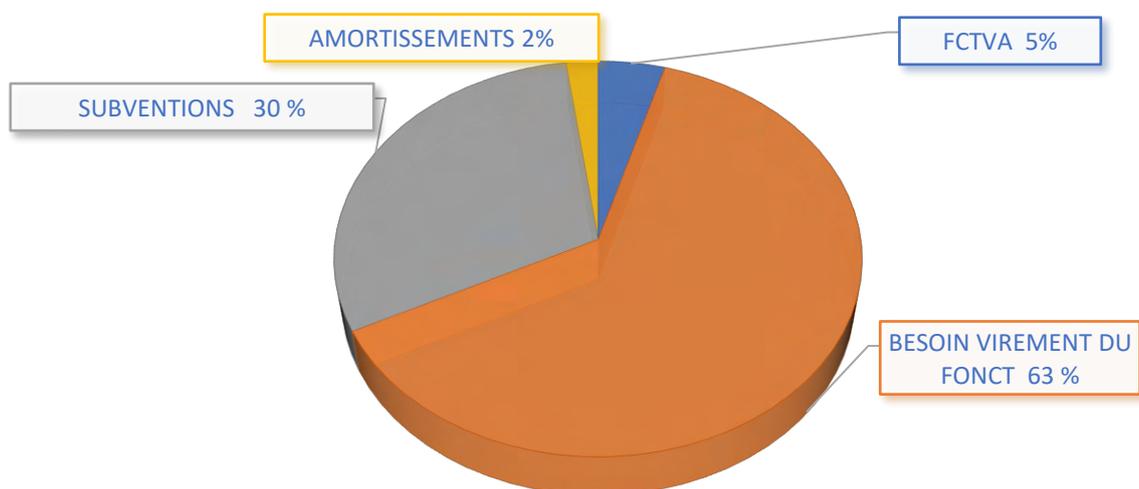
Le budget d'investissement regroupe :

- **En dépenses** : Toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de créations, ainsi que le capital emprunté.
- **En recettes** : 2 types de recettes coexistent : les recettes d'équipement, telles que les recettes subventionnées par les instances, perçues en lien avec les investissements réalisés, ainsi que les recettes financières tel que le fonds de compensation de la TVA ou le virement venant de l'excédent capitalisé de la section de fonctionnement et voté lors de l'affectation des résultats au Compte administratif de l'année précédente, permettant de renflouer le déficit calculé de la section d'Investissement de l'année précédente.

CHARGES D'INVESTISSEMENT 2020



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020



○ **Budget assainissement**

Les recettes réelles de l'exercice 2020 s'élèvent à 31 335,77 euros et les dépenses réelles s'élèvent à 15 151,51 euros.

L'excédent réalisé permet de financer le capital des emprunts des infrastructures (9 062,44 euros par an, restant du capital à payer 53 724,67 euros). Il faut également entretenir le réseau et les 7 stations d'épuration. De plus il est nécessaire de procéder aux vidanges régulières de nos stations.

Le prix du service est de 2.19 € le m3 et de 175.20 € l'abonnement (délibération du 22/02/2021).

Exploitation au quotidien :

La maîtrise quotidienne d'une bonne exploitation correspondant à un suivi régulier des installations permet de prévenir les gros travaux d'investissement auxquels nous pourrions être confrontés. C'est la raison pour laquelle, par délibération n° 32-2021, les élus ont reconduit la répartition des charges entre le budget principal et le budget assainissement à 40 % du temps consacré par l'Agent technique pour l'entretien des stations et 10 % par la secrétaire de mairie.

○ **Budget « Legs Nusinoff »**

Le budget Legs a eu comme fonction de gérer les encaissements de titres de placement, les dépenses et recettes des cadeaux offerts à Noël, aux enfants de Curemonte ainsi que certaines familles désignées.

Depuis 2019, le placement du capital du legs n'est plus placé, la trésorerie générale ayant reversé le montant du capital dans le budget général de la Commune.

La commune achète via le budget legs les cadeaux de l'ensemble de l'école de Curemonte et est remboursée par les communes du RPI au prorata des enfants venant d'autres communes et inscrits à l'école de Curemonte.

➤ **Budgets 2021**

Les budgets primitifs 2021 ont été votés à l'unanimité.

Le budget principal s'équilibre en fonctionnement à la somme de 669 130,63 euros et en investissement à 345 602,38 euros.

Le budget assainissement s'équilibre en fonctionnement à 200 597,00 euros et en investissement à 38 521,29 euros.

Le budget Legs Nusinoff s'équilibre en fonctionnement à 2664,03 euros et en investissement à 2 372 euros.

➤ Infrastructures

- **Corrèze 100% fibre 2021**

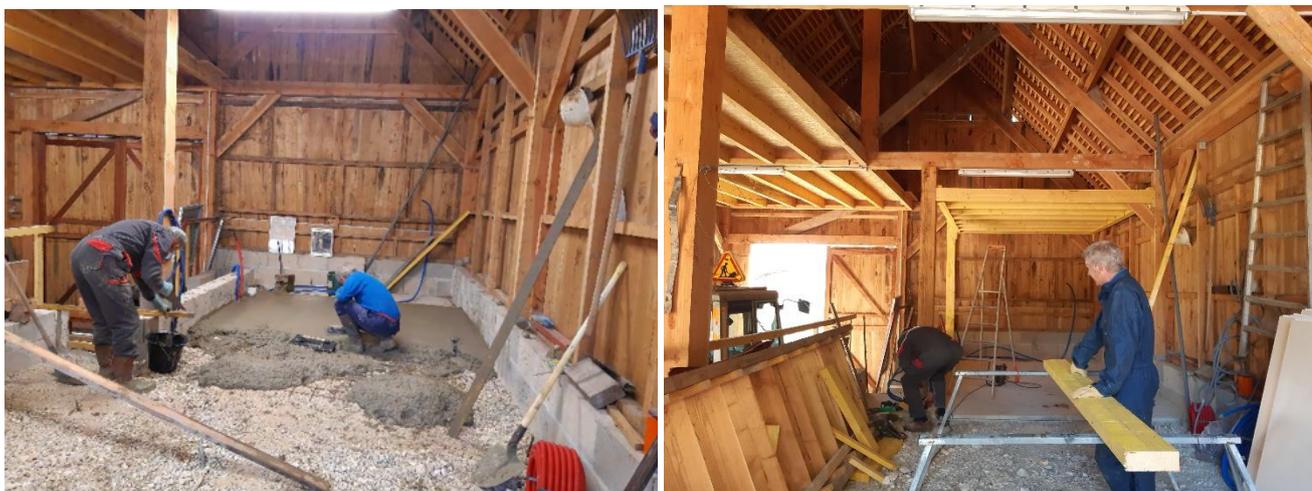
Le réseau de la fibre est désormais implanté sur notre territoire. La phase de commercialisation devrait débuter en juillet 2021. Lors de cette ultime phase, votre opérateur viendra raccorder votre foyer au réseau installé par le département. Cette dernière étape est à la charge du particulier.

- **Isolation des combles de l'école et de la mairie**

La commune a bénéficié de l'isolation à 1 euro dans les combles de l'école et de la mairie. Les deux bâtiments n'étaient pas isolés et grâce à cette intervention à prix réduit, l'efficacité énergétique est grandement améliorée.

- **Création d'un vestiaire et d'un sanitaire au local technique**

Dans l'optique d'améliorer les conditions de travail de l'agent communal, des travaux ont débuté dans le local technique. Marc CALES et Guy GERMANE ont entrepris de réaliser eux-mêmes un vestiaire et des sanitaires à l'intérieur du bâtiment existant. Le fait d'entreprendre les travaux sans sous-traitance permet de diviser par trois le coût final de cet aménagement indispensable.



- **Rappel règles d'usage assainissement**

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'assainissement privé et collectif, nous avons une responsabilité citoyenne. Pour rappel il est interdit de déverser et de déposer dans les évacuations sanitaires, les couches, les serviettes hygiéniques, les lingettes, les liquides corrosifs, les eaux pluviales ou des piscines, les médicaments.

Malheureusement suite à une négligence d'utilisation une station a été purgée au mois de mars pour un montant de 2700 euros TTC soit un montant trois fois supérieur à un nettoyage ordinaire.

- **Aménagement du passage piéton acheminant vers le bourg**

Un nouveau trajet est créé pour le passage des piétons en direction du bourg. En effet le circuit existant comportait une portion dangereuse où automobilistes et piétons se croisaient entre un mur et une haie après le commerce Lou Pe De Gril.

Ce nouveau passage réalisé par l'agent communal Christophe Sembille va longer l'ancien presbytère et permet de contourner la portion dangereuse. De nouvelles signalétiques seront installées pour favoriser la circulation.

- **Reprise des concessions au cimetière**

La procédure de reprise des concessions au cimetière va toucher à sa fin. Au total ce sont 24 concessions qui vont être récupérées. La fin de cette étape va permettre de débiter les travaux de rénovation du cimetière pas avant le mois de septembre. Pour information la grande croix située au milieu du passage principal du cimetière va être déplacée afin de libérer l'accès de l'allée centrale.

- **Reconnaissance catastrophe naturelle**

La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre du mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols par arrêté du 18 mai 2021 publié au Journal Officiel du 06 juin 2021 et couvrant la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2020:

- Si votre maison a eu des fissures résultantes de cette sécheresse, vous avez un délai de 10 jours à compter de la date de publication, pour établir une déclaration auprès de votre assurance. N'ATTENDEZ PAS, car vous n'aurez pas de recours possibles.

➤ *Agenda*

- **Réunion des associations 22 mars 2021**

Une rencontre s'est déroulée en mars entre la municipalité et les associations de Curemonte : les Amis de Curemonte, les Clefs de Curemonte, Entre Temps Curemonte, le Foyer Rural, les Amoureux del Montanty, la société de chasse et Haute Forme.

Cette diversité des associations permet de proposer une offre riche et diversifiée d'activités sur notre territoire.

Lors de cette réunion, les associations ont pu exprimer leurs difficultés face au contexte sanitaire actuel mais aussi partager les solutions et les idées innovantes pour rebondir.

Cette communication inter-associative a fait émerger l'idée d'une journée annuelle des associations qui débiterait en juillet 2022.

- **Journée du 8 mai 2021**

Grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles et aux commerçants locaux, cette journée du 8 mai était la première manifestation après ce long confinement. Sous un soleil radieux, les visiteurs ont pu profiter d'un marché aux plantes et des producteurs locaux dans le bourg du village.

- **Elections 20 et 27 juin 2021**

Les dimanches 20 et 27 juin 2021 auront lieu les élections départementales et régionales. Vous serez accueillis à la salle polyvalente.

Besoin de faire une procuration ?

Comment ça marche ?



Si vous n'avez pas internet, vous pouvez contacter la gendarmerie.

- **Repas festif du foyer rural**

Organisation d'un repas festif le 14 juillet, sur réservation en raison des normes sanitaires, avec une priorité pour les adhérents du Foyer. Le feu d'artifice organisé sera évidemment accessible à tous.

- **Photos de Tim Mannakee et François-Xavier Marit**

Tim Mannakee et François-Xavier Marit nous proposent une exposition photos sous la forme d'un parcours découverte pour le visiteur. Les images seront dispersées dans l'ensemble du bourg ainsi qu'à la Combe, à Saint Genest, la Borie, Teillet, La Gouderie, aux abords du petit patrimoine (fontaines, tourelle...). L'installation est programmée avant l'été.

Le jeu de piste consistera à repérer un maximum de photos, à relever la référence associée à l'image et en communiquer les résultats par mail ou appli internet. Fin septembre, il y aura un tirage au sort parmi les meilleures réponses. Les prix attribués seront des photos de l'exposition.

Ce projet permet de fédérer une énergie positive autour d'une exposition. C'est une des raisons pour lesquelles bon nombre d'associations curemontoises, d'habitant(e)s et la commune de Curemonte ont décidé de s'unir et d'apporter leur soutien pour que cette exposition innovante puisse voir le jour.

Tim Mannakee et François-Xavier Marit ont décidé d'offrir leurs photos, une sélection de 25 à 35 clichés exceptionnels. Les photos exposées seront des tirages grand format de haute qualité sur support aluminium « Dibond » disposées en extérieur sur différents supports disposés tout au long du parcours choisi. Les formats prévus vont de 60x40cm à 120x80cm.

- **Randonnée les Clefs de Curemonte**

L'association Les Clefs de Curemonte propose toutes les semaines des randonnées aux alentours de Curemonte. Dans une ambiance conviviale les marcheurs découvrent le patrimoine et les paysages de notre territoire.

- **Les Amis de Curemonte**

Mot du président, Jean BOUYSSOU ;

La pandémie mondiale et les différentes mesures COVID-19 depuis le 15 mars 2020, confinement et autres mesures, ont fortement compromis les projets d'animations des Amis de Curemonte.

Pour 2021, compte tenu du manque de visibilité à moyen et long terme, le programme est à ce jour très limité et reste en partie incertain : Expositions à l'église de La Combe (en cours de finalisation) mois de juillet, août et septembre : - Vitraux par Dominique HOULLIER, Thibaut HOULLIER (Maître verrier et Vitrailliste, Luminescence-Vitraux) (sous réserve). - Peintures d'André SOURZAT sur le thème « silhouettes », première quinzaine d'août. - Sculptures de François VARRY, en résidence sur place avec atelier actif pendant l'exposition durant la deuxième quinzaine d'août. - Dessins de Dimitri PALOUMBAS : paysages architecturaux de Curemonte et d'ailleurs, début septembre. - Peintures de Monique CREPLET, début septembre. - Hommage à André Piazza, tentures monumentales sur le thème de l'Apocalypse et quelques toiles, à partir du 15 septembre. Concerts : A ce jour aucune programmation définitive à cause de l'incertitude quant à la jauge à respecter pour les manifestations en salle et les restrictions relatives aux salles d'ERP (Etablissements Recevant du Public).

A l'étude toutefois un ou plusieurs concerts en plein air dans le bourg. Modalités et dates à préciser. - Jazz avec les « Mama Shakers » qui ont donné un concert mémorable en 2018 à Curemonte. Concert instrumental à déterminer et date à confirmer.

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, les 18 et 19 septembre 2021, les Amis de Curemonte accueilleront les visiteurs et proposeront des visites guidées le samedi et le dimanche après-midi. Bien évidemment, les Amis de Curemonte sont partenaires de l'exposition en plein air de photos de Curemonte par Tim Mannakee et de François-Xavier MARIT. C'est un beau projet fédérateur dont six associations curemontoises sont partenaires. Il est soutenu financièrement par les associations partenaires, la commune de Curemonte, le département de la Corrèze et de nombreux donateurs commerces, entreprises et particuliers. L'exposition sera visible sur le territoire de la commune du 20 juin au 30 octobre 2021. Pour les adhérents, l'assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 8 août (ou le 22) à la salle polyvalente si les conditions le permettent. Ce sera une assemblée de renouvellement triennal du conseil d'administration.

- **Lous Amoureux Del Montanty**

Mot de la présidente, Sylvie CALES ;

En raison du confinement et de l'obligation de suspendre nos activités habituelles, nous nous sommes tournés vers l'élaboration d'un livret de recettes locales et traditionnelles.

Il sera vendu prochainement au prix de 7 euros dans nos commerces et lieux publics. Il contient 27 recettes du terroir recueillies localement.

Nous avons également mis en place de petites balades qui nous permettent de redécouvrir la région.

- **Entre Temps Curemonte**

Prochains rendez-vous de cette 17° saison :

JUILLET

- Dimanche 11 à 10h30 Assemblée Générale + Buffet
- Dimanche 18 de 14h30 à 18h30 Dimanche-Patrimoine, accès gratuit

AOÛT

- Samedi 7 à 20h30 Théâtre Dansé sur le mythe de Perséphone, Cie du Paradoxe
Billetterie 10€
- Mercredi 11 à 20h30 Festival de St-Céré, Concert Brahms Fauré
Billetterie du Festival et sur place
- Jeudi 12 à 20h30 Soirée "Django, une légende !" Cie du Souffle aux Cordes, précédée d'un Pique-Nique
Billetterie 10€ Gratuité adhérents ETC
- Mercredi 18 à 20h30 Le sens de la fête, une TOILE sous les étoiles, cinéma plein air
Billetterie 5€
- Dimanche 22 à 14h30-18h30 Dimanche-Patrimoine, accès gratuit

SEPTEMBRE

- Dimanche 19 de 14h30 à 18h30 Dimanche-Patrimoine, accès gratuit

OCTOBRE

- Mercredi 20 Balade-Lecture du Paysage, Sandra Nicolle, paysagiste conseillère CAUE Tulle
Sur réservation, gratuit

- Samedi 18 septembre : Journée de Commémoration Colette de Jouvenel

Merci,

Le Conseil Municipal.